web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

En action !

19 mars : on se mobilise pour un point d'indice à 6€ ! RDV hôpital Manchester 13h30

#Rémunération #Action

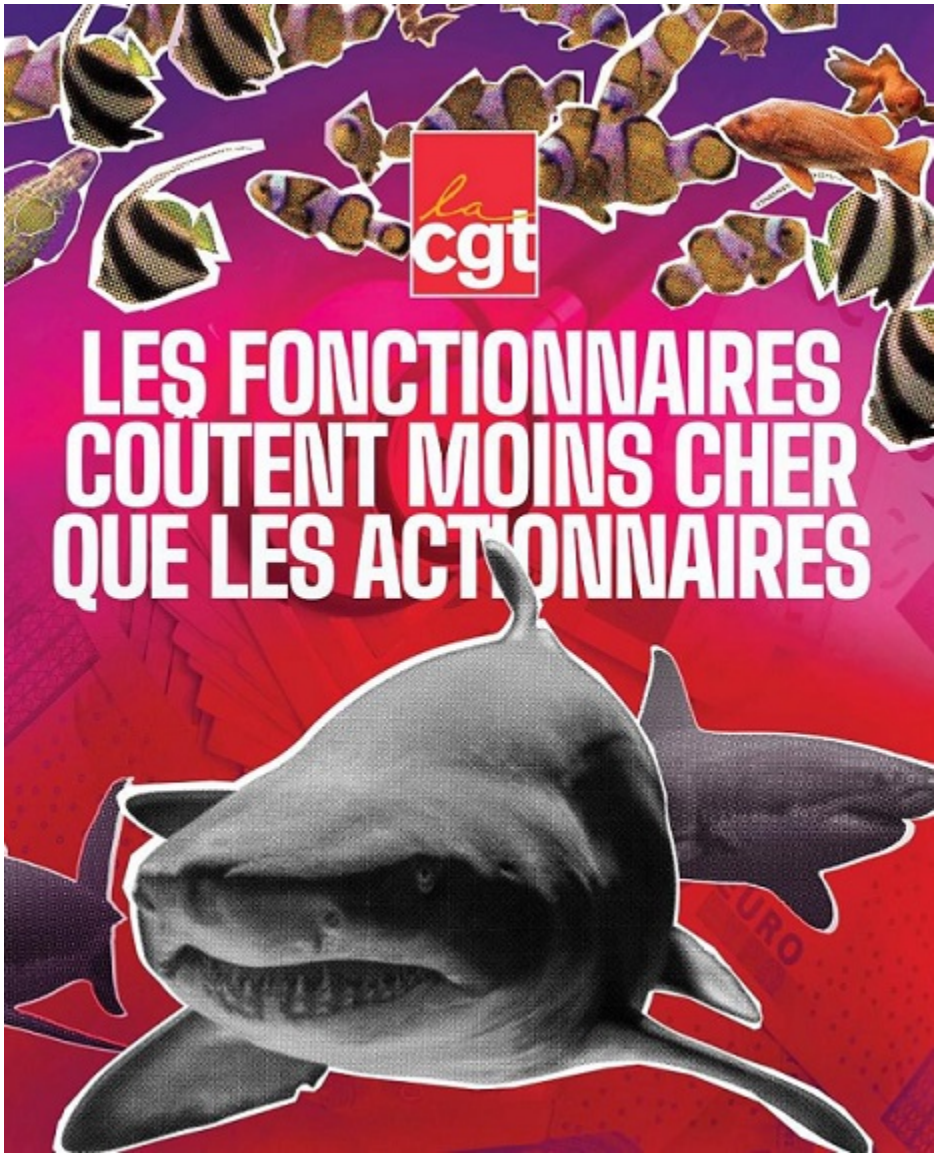

19 mars : journée de grève et de manifestations dans la Fonction publique.

Le point d'indice à 6€ nous le méritons toutes et tous !

Le point d'indice à 6 euros, c'est un traitement de base en début de carrière à 2000 euros par mois. N'est-elle pas là la véritable « attractivité » de la Fonction publique ?

Rémunérations et carrières « au mérite », nouvelles facilités pour licencier des agent·es, mesures d'individualisation… Cinq ans après la loi dite de transformation de la Fonction publique, le nouveau projet de loi du ministre Guérini annonce une nouvelle aggravation des conditions de travail des fonctionnaires !

Aux Jeux Olympiques de la dérèglementation, Macron, Attal et Guérini sont médailles d'or toutes catégories ! Mais cet or-là a surtout l'aspect d'un vieux morceau de métal rouillé…

• Au nom de l'attractivité de la fonction publique, ils ont décidé : maintien du gel du point d'indice, en finir avec les règles collectives de gestion des personnels et individualiser, différencier, diviser les agent·es…
• Au nom de l'attractivité de la fonction publique, ils veulent instituer des droits différents, multiplier les mesures « à la tête du client » sous couvert du leurre « méritocratie ». Rien de tel pour aggraver la souffrance au travail, les risques psychosociaux, la concurrence entre les salarié·es, agent·es…
• Au nom de l'attractivité de la fonction publique, ils veulent en finir avec les « rigidités » du statut ! Les « rigidités » pour les employeurs, c'est au contraire pour nous ce qui nous protège de l'arbitraire, des injonctions, du management autoritaire… C'est ce qui garantit l'indépendance des agent·es et des missions face au Capital et protège le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas : les services publics !
• Au nom de l'attractivité, sans doute, Gabriel Attal prétend vouloir désmicardiser le pays ! Qu'il commence déjà par dégeler le point d'indice et rattraper tout ce qui a été voté depuis le début du gel ! Notre organisation rappelle que 20 % des personnels ont des traitements compris entre le SMIC et le SMIC+10 % !

Guérini veut rencontrer les syndicats, mais maintient l'ensemble de ses plans d'austérité et de liquidation de nos droits collectifs… et dans le même temps, par un décret publié le 22 février, le pouvoir exécutif vient d'acter de nouvelles coupes budgétaires d'un montant de 10 milliards d'euros !
Pour rendre nos filières, nos carrières et nos métiers attractifs il faut augmenter nos traitements et salaires, nous garantir une progression significative entre le début et la fin de la carrière, recruter, former des agent·es. C'est comme cela que l'on pourra répondre aux besoins de nos usagers·ères… certainement pas avec la nouvelle loi de Guérini sur la fonction publique !

Pas d'argent nous dit-on ? Une nouvelle coupe de 10 milliards dans le budget ? Et les 413 milliards pour la guerre, les milliards de bénéfices du CAC 40, les milliards « d'aides » aux entreprises qui fondent dans la spéculation ? çA SUFFIT ! Les paysan·nes (ceux et celles qui voudraient vivre de leur travail, pas les grands patrons de l'agro-alimentaire) ont montré, par leur détermination, par leurs blocages, qu'il est possible de se faire entendre : leurs prix planchers avec un revenu minimum garanti, c'est notre point d'indice à 6 euros !

Pourlepoint d'indice à 6 euros ;
- **Pour la prime pouvoir d'achat obligatoire également pour les agent·es de la territoriale ;**
- **Pour réaffirmer notre rejet de la loi dite de transformation de la fonction publique**
- **Contre le nouveau projet Guérini ;**

mobilisons-nous !

Le 8 mars, le 19 mars et après ?
Réunissons-nous (en heures d'info, en assemblée générale) pour en discuter et pour décider des suites

A Charleville, manifestation le 19 mars :départ à 14 heures, RDV devant l'hôpital Manchester.

COMMUNIQUÉ
DE L'INTERSYNDICALE ARDENNAISE
État, Territoriale, Hospitalière :
une fonction publique plurielle mais en berne !

Les organisations syndicales de la fonction publique CFDT, CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, UNSA, réunies le mercredi 24 janvier, constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires, notamment en revalorisant le point d'indice, dans un contexte d'effondrement du niveau des rémunérations des agent·es publics.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le Président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « *d'historique* », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « *mérite* ».

Alors même que la fonction publique n'est mentionnée dans aucun portefeuille ministériel, les organisations syndicales dénoncent une manœuvre visant à esquiver l'urgence de la revalorisation et risquant de créer des divisions parmi les agent·es et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et hommes.

Les agent·es ne sont pas dans l'attente de « *mérite* » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Pour mettre un terme à la spirale de paupérisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en termes de traitement, les organisations syndicales ardennaises décident d'une journée de mobilisation le mardi 19 mars prochain et appellent les personnels à se mobiliser par tous moyens, y compris la grève.

Ne pas jeter sur la voie publique

Rassemblement le mardi 19 mars 2024
à partir de 13h30 sur le parvis de l'Hôpital
Manchester de Charleville-Mézières

(Une demande de manifestation a été déposée auprès des services de la Préfecture)

L'intersyndicale ardennaise.